



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE REDON (CCPR)

31 communes – 70 000 habitants

A 30 minutes de l'océan, et au carrefour de 2 régions (Bretagne, Pays de la Loire) et de 3 départements (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire Atlantique), la CCPR est idéalement positionnée au cœur du triangle stratégique Rennes-Nantes-Vannes et est reliée par un réseau ferroviaire à grande vitesse qui la positionne à 2h06 de Paris.

Elle est à ce jour l'une des seules collectivités en France à s'étendre sur 2 régions et 3 départements.

RECRUTE

Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

UN(E) INSTRUCTEUR (TRICE) DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (H/F)

Grade d'emploi des rédacteurs ou techniciens

Cadre d'emploi des adjoints administratifs

Sous l'autorité du Président de la Communauté de Communes du Pays de Redon, par délégation du Directeur Général, sous la Direction du Pôle Développement Urbain qui dépend de la Direction de l'Aménagement, et sous la responsabilité hiérarchique directe de la responsable du service Urbanisme, vous serez en charge pour le compte des communes adhérentes au service mutualisé d'Application du Droit des Sols, de l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles des documents d'urbanisme et du code de l'Urbanisme, et vous assurerez l'intérim du responsable du service pendant ses absences.

Missions :

Instructions des autorisations d'urbanisme :

- Vérifier la recevabilité et la complétude des dossiers d'urbanisme
- Assurer l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme dans le respect des délais et des contraintes réglementaires et juridiques (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, certificat d'urbanisme opérationnels)
- Lancer les consultations appropriées et synthétiser leurs avis
- Veiller au respect des règles d'accessibilité ou /et de sécurité
- Suivre l'évolution de la réglementation (participation aux réunions du réseau des instructeurs départementaux)
- Renseigner les agents des communes adhérentes au service,
- Assurer une certaine polyvalence avec les autres agents du service en matière d'urbanisme opérationnel

Intérim de la responsable du service :

- Accompagner les maires ou élus lors des réunions en lien avec les dossiers instruits
- Qualifier les dossiers et superviser l'instruction de l'ensemble du service avant notification aux communes
- Contrôler la régularité des constructions :
 - o Traiter les procédures précontentieuses (préparer les réponses aux recours gracieux, et réunir les éléments nécessaires aux maires pour gérer les contentieux)
 - o Vérifier la régularité et la conformité des constructions
 - o Constater et poursuivre les infractions
 - o Préparer les procès verbaux, les attestations de non contestation,...
 - o Etre assermenté(e)
- Accompagner les communes en matière de planification
 - o Assister aux réunions PPA (Personnes Publiques Associées)
 - o Formuler des propositions dans la cadre des révisions ou élaboration des documents d'urbanisme (travail sur les règlements, les cartes,..)

Profil recherché :

Vous avez une expérience indispensable dans le domaine de l'application du droit des sols et connaissez la réglementation de l'urbanisme : foncier, droit des sols,...

Vous avez des capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse, qui vous permettent une autonomie dans le travail.

Vous êtes doté(e) d'un réel savoir-être et d'une certaine diplomatie, qui vous permettent de tisser des relations de confiance avec les élus, les instructeurs communaux et les partenaires (services consultés),
Vous avez le sens du service public et d'une égalité de traitement
Vous avez un esprit coopératif qui vous permette une organisation de travail en binôme avec la responsable du service
Vous savez faire preuve de discrétion professionnelle
Vous êtes organisé(e), rigoureux(se), respectueux(se) de méthodes de travail définies, qualités indispensables pour garantir le respect des procédures et l'uniformité du travail rendu.
Vous maîtrisez les outils bureautiques. Une maîtrise du logiciel OPEN ADS est souhaitée.
Sont souhaitées des connaissances en termes de construction, en matière juridique, droit pénal, droit civil ;

Conditions de recrutement :

Emploi à temps complet 35 h hebdomadaires
Poste basé à Redon
Recrutement par voie statutaire, ou à défaut contractuelle

Emploi à pourvoir au 19 mars 2018
Date limite de dépôt des candidatures : 23 janvier 2018

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de REDON
Service des Ressources Humaines
3, rue Charles Sillard - CS 40264 – 35600 REDON Cedex
cecile.bodin@cc-pays-redon.fr